**DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE**
---
**Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois**
---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION DE l'EPIC HAUT-RHONE TOURISME**

Nombre de Membres :
En exercice : 19

Présents : 12
Pouvoirs : 0

Votants : 12
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 1

**N° CD 17/2018**

**L'an deux mil dix-huit, le douze novembre à dix-neuf heures, le Comité de Direction dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie de Seyssel Haute-Savoie, sous la présidence de Monsieur Gilles PILLOUX**

**Date de convocation** : 7 novembre 2018

**Présents :**
Michel BOTTERI, Mylène DUCLOS, Philippe JACQUESSON, Paulette LE NORMAND, Jean-Yves MACHARD, Gilles PILLOUX, Serge ROUX, Joseph TRAVAIL, Carole NICOD, Daniel MUTIN, Yann PECCOUD, Christophe BELLEMIN,

**Absents excusés :**

**Pouvoir :**

Mme Paulette LENORMAND a été nommée secrétaire de Séance

**Objet : proposition budgétaire 2019 de Haut-Rhône Tourisme**

Après présentation par Jacques DOHEN, Directeur Haut-Rhône Tourisme, du « Rapport d'activités 2018 », de « l'état de consommation des crédits au 06 novembre 2018 », des « propositions d'actions pour 2019 », Monsieur le Président présente aux membres du Comité de Direction de l'EPIC une proposition budgétaire pour l'année 2019.

La proposition budgétaire ci-dessous est présentée par chapitre. La proposition détaillée est annexée à la présente délibération.

| FONCTIONNEMENT | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| DEPENSES | | | RECETTES | | |
| chap. | Intitulé | Budgétisé | chap. | Intitulé | Budgétisé |
| 011 | Charges à caractère générale | 228 700,00 | 002 | Excèdent reporté | -2 055,74 |
| 012 | Charges de personnel | 354 100,00 | 70 | Ventes des produits | 56 000,00 |
| 14 | Atténuations de charges | 0,00 | 71 | variations des stocks | 0,00 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 5 000,00 | 72 | production immobilisé | 0,00 |
| 66 | Charges financières | 0,00 | 74 | Subvention CCUR | 548 919,69 |
| 67 | Charges exceptionnelles | 1 600,00 | 74 | Subvention (autres collectivités) | 15 868,00 |
| 68 | Dotations aux amortissements | 0,00 | 75 | Autres produits de gestion courante | 18 400,00 |
| 69 | Impots sur les bénéfices | 0,00 | 76 | Produits financiers | 0,00 |
| 042 | Dotation aux amortissement | 0,00 | 77 | Produits exceptionnels | 0,00 |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 47 731,95 | 78 | reprise sur amortissement | 0,00 |
| | | | 79 | Transfert de charges | 0,00 |
| Total Dépenses de fonctionnement | | 637 131,95 | Total Recettes de Fonctionnement | | 637 131,95 |

| INVESTISSEMENT | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| DEPENSES | | | RECETTES | | |
| chap. | Intitulé | Budgétisé | chap. | Intitulé | Budgétisé |
| 20 | immobilisations incorporelles | 29 000,00 | 021 | virement de la section de fonctionnement | 47 731,95 |
| 21 | immobilisations corporelles | 19 000,00 | 1068 | Autres réserves (affectation du résultat 2018) | 2 268,05 |
| 22 | immobilisation reçues en affectation ou en concession | 2 000,00 | | | |
| **Total dépenses investissement** | | **50 000,00** | **Total recette d'investissement** | | **50 000,00** |

Le Compte rendu ci-annexé, reprend l'essentiel des remarques émissent par le Comité de Direction. Est-joint à ce compte rendu :

- Le rapport d'activité 2018
- L'état de consommation des crédits au 6 novembre 2018 faisant ressortir un résultat d'exercice en fonctionnement déficitaire de 2 055.74 € et un résultat d'exercice en investissement excédentaire de 2 268.05 €
- Les propositions d'actions de l'EPIC pour l'année 2019
- Une proposition budgétaire détaillée pour l'année 2019

Comme le prévoit le code du tourisme, cette proposition budgétaire doit être soumise aux instances de la Communauté de Communes Usses et Rhône. Si le Conseil Communautaire, saisi à fin d'approbation, n'a pas fait connaitre sa décision dans un délai de trente jours, le budget est considéré comme approuvé.

Aussi, après en avoir délibéré, le Comité de Direction :

- DONNE acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2019
- VALIDE le rapport d'activité 2018, l'état de consommation des crédits au 6 novembre 2018, les propositions d'actions 2019 et la proposition budgétaire qui en découle.
- DEMANDE au Président, de transmettre ces différents documents et cette proposition budgétaire aux instances de la Communauté de Communes Usses et Rhône.

Ainsi fait et délibéré, mois, ans que dessus

Le Président

Gilles PILLOUX

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de sa transmission
en Sous-préfecture le :
Et de

USSES ET RHÔNE E.P.I.C. TOURISME

# Comités de Direction de « Haut-Rhône Tourisme » (EPIC)

## Du mardi 06/11/18 (20h00) et du lundi 12/11/18 (19h00)
## Salle du Conseil – Mairie de Seyssel Haute-Savoie

**Mardi 6 novembre 2018 à 20h00 :**

**Présents CODIR :** Mylène DUCLOS, Philippe JACQUESSON, Paulette LE NORMAND, Jean-Yves MACHARD, Gilles PILLOUX, Carole BRETON, Joseph TRAVAIL, Daniel MUTTIN, Yann PECCOUD, Marie-Claude FOURNET, Estélita LACHENAL, Pierre BRUN, Olivier DUNAND, Myriam BOUVIER

**Excusés :** Michel BOTTERI, Serge ROUX, Marie-Thérèse BUDA, Loïc BERNARD, Christel LIMARE, Christophe BELLEMIN,

**Lundi 12 novembre 2018 à 19h00 :**

**Présents CODIR :** Michel BOTTERI, Mylène DUCLOS, Philippe JACQUESSON, Paulette LE NORMAND, Jean-Yves MACHARD, Gilles PILLOUX, Serge ROUX, Joseph TRAVAIL, Daniel MUTTIN, Carole NICOD, Yann PECCOUD, Christophe BELLEMIN, Carole BRETON

**Excusés** : Estélita LACHENAL, Marie-Christine GOUX, Olivier DUNAND, Christel LIMARE,

**Remarque :**

Lors de la réunion du mardi 6 novembre 2018, l'importance des sujets abordés et le temps consacré à la présentation des différents points de l'ordre du jour, n'ont pas permis, vu l'heure tardive, aux membres du Comité de Direction de Haut-Rhône Tourisme de délibérer sereinement concernant la proposition budgétaire 2019.

Aussi, le Comité de Direction de HRT a été de nouveau convoqué le lundi 12 novembre 2018 à 19h00 et a donc pu délibérer valablement sur l'ensemble des dossiers abordés.

## Compte-rendu des réunions

## Réunion du Mardi 6 novembre 2018

Gilles PILLOUX introduit la réunion, puis procède à l'appel des différents membres du Comité de Direction de Haut-Rhône Tourisme.

### Rapport d'activité 2018 :

Jacques DOHEN procède ensuite à la présentation du « Rapport d'activités 2018 de Haut-Rhône Tourisme » qui est joint en annexe.

**Fréquentation et amplitude d'ouverture des bureaux d'information touristique de Seyssel et Frangy, ainsi que des infrastructures touristiques gérées par Haut-Rhône Tourisme :**

Il insiste notamment sur le bilan de fréquentation des différents points d'information touristique et des différents sites touristiques gérés par Haut-Rhône Tourisme (points 3.3, 3.4, 3.5 et 3.6) qui est plus que positif en 2018

Il est aussi important de prendre conscience du volume d'ouverture (en terme d'amplitude horaire et de nombre de jours d'ouverture) des différents sites gérés par Haut-Rhône Tourisme (HRT). La diapositive n° V est à ce sujet relativement explicite. Ainsi, si on considère l'ensemble des bureaux d'information touristique et des infrastructures touristiques gérés par l'EPIC, le personnel de HRT (recruté directement en droit privé ou mis à disposition par les collectivités) assure une ouverture de 323 jours par ans.

Les missions des personnels de HRT ne sont pas cloisonnées. Ainsi, lors de la fermeture annuelle, pendant les vacances de Noël de l'Office de Tourisme de Seyssel et du BIT de Frangy, le personnel de Sur-Lyand assurera une permanence téléphonique et pourra être amené à renseigner les personnes sur l'offre touristique du territoire et les disponibilités des hébergements. Dans la même logique, le personnel de l'Office de Tourisme pourra être amené à renforcer l'équipe de Sur-Lyand lors des gros WE de janvier et février. **Un présentoir avec l'ensemble de la documentation touristique sera installé dans la salle Hors-Sac et il pourrait être envisagé d'y installer un écran d'information du même type que ceux mis en place en 2018 sur l'OT de Seyssel et le BIT de Frangy.**

Mylène DUCLOS insiste sur les engagements pris lors de la fusion des 3 communautés de Communes et lors de la dissolution des Offices de Tourisme du Pays de Seyssel et du Val des Usses, quant au maintien de ces 2 points d'information touristique. **Cette année, il semble que Florence CROCHET n'ait pas toujours été remplacée lors de ses congés annuels et lors de ses formations, ce qui a entrainé des fermetures trop fréquentes du BIT de Frangy. Il conviendra de ne pas réitérer ses fermetures excessives en 2019 en faisant venir du personnel de Seyssel.**

**Mises en place des différents supports de communication :**

Autre sujets majeur abordé lors de la réunion, le développement des différents supports de communication (Print et internet de HRT) lors de l'année 2018. Jacques DOHEN précise que les versions anglaises et allemandes du site Internet de HRT devraient être mises en ligne prochainement, tout comme le mini site Internet du Domaine Nordique de Sur-Lyand/Grand-Colombier.

**Un débat est engagé concernant le « guide touristique » qui vient juste d'être édité. A la lecture de ce guide, certains membres du Comité de Direction ont constaté beaucoup d'absences, d'erreurs et de fautes d'orthographes.** De même, il semble que le Val des Usses ne soit pas assez mis en avant par rapport au secteur de Seyssel. Ceci concerne tout particulièrement les photographies utilisées. Mmes DUCLOS et BRETON, demande si ce document a été relu par Florence CROCHET qui connait particulièrement bien le Val des Usses.

Jacques DOHEN précise que la réalisation de ce document est de la responsabilité de Christelle PERROUX et qu'il ne peut pas apporter ici toute les réponses aux questions posées. Ce qui est certain, c'est que si un déséquilibre est constaté dans le rédactionnel entre les différentes zones du territoire, ceci n'est pas un acte intentionnel. Les personnels de Haut-Rhône Tourisme travaillent pour le développement et la mise en valeur touristique de l'ensemble du territoire.

Les photos utilisées sont de deux types. Elles sont, soit fournies par les prestataires pour être intégrées dans leur encart publicitaire (dans le cas où rien n'est fourni, alors on met une photo générique ou le logo de HRT), soit elles font partie de la photothèque de HRT (en cours de réalisation) ou des photothèques des anciens Offices de Tourisme. Ces dernières photographies ne sont généralement pas d'assez bonne qualité pour de l'impression Print (exp : photo des Usses)

**L'ordre du jour de la réunion étant très chargé, Jacques DOHEN invite l'ensemble les membres du Comité de Direction, à faire part de leur remarques et corrections par mail.** Il s'engage à transmettre l'ensemble de ces mails à Christelle PERROUX et à faire un point avec elle de manière à ce que ce type d'erreurs ne se reproduise pas lors des prochaines éditions.

**Un débat contradictoire s'engage alors entre les membres du Comité de Direction concernant la pertinence des impressions « Print ».** Pour certain, ce type de document n'a plus de raison d'être, les touristes utilisant désormais essentiellement leur smart phone pour trouver de l'information touristique. Aussi, on pourrait envisager des économies sur les volumes d'impression.

Jacques DOHEN nuance ces propos. Si effectivement la communication numérique se développe, la documentation « Print » reste encore nécessaire au niveau des Offices de Tourisme. En effet, beaucoup de personnes venant sur les Offices de Tourisme reparte avec de la documentation papier. De même, le volume d'échange de documentation papier entre les Offices de Tourisme lors des bourses d'échange, reste encore très important.

**Il rappelle que, quelque soit le type de communication (Print ou numérique), il convient au préalable d'alimenter la base de donnée APIDAE. En diminuant le volume de documentation « Print », nous ne diminuerons pas pour autant le travail en « back office » réalisé par les personnels de Haut-Rhône Tourisme.**

Néanmoins, **pour rendre les guides plus lisible (et éventuellement moins couteux), il serait envisageable d'imprimer ces documents en A4. Dans ce cas, nous pourrions globaliser sur un même document le « guide touristique » et le « guide hébergement et restauration ».** L'impression de ce guide en A4 ne pourra pas se faire qu'en 2020. En effet, les éditions 2019 doivent être imprimées en février prochain, et il ne sera pas possible de modifier d'ici là la conception graphique des documents.
Jacques DOHEN fait remarquer que la publication en A4 d'un guide regroupant l'ensemble de nos prestaires, risque de casser notre logique de collection. De plus, il faut être conscient que les volumes de ces documents sont amenés à grossir avec l'arrivée de nouveaux prestataires et l'intégration des versions anglaises et Allemandes.

**Concernant l'édition du « Que faire pendant vos loisirs », il conviendra d'indiquer dans les 1ères pages les dates et lieux des différents forums des associations organisées sur le territoire.** Il faudra aussi faire attention de ne pas oublier certaines associations. Jacques DOHEN rappelle qu'un courrier est envoyé à l'ensemble des associations du territoire, selon un fichier établi avec l'aide des services de la CCUR et des communes. Il est possible que ce fichier soit incomplet. Suite à ce courrier, les associations doivent nous transmettre leurs animations de l'année. Les associations n'ayant pas répondu à ce courrier sont relancées 2 fois. Si elles ne répondent toujours pas, alors nous considérons qu'elles n'ont pas d'animation, ou qu'elles ne souhaitent pas figurer dans le guide.

**Les animations réalisées en 2018 :**

Jacques DOHEN fait ensuite part des différentes animations mises en place par HRT tout au long de l'année 2018. On s'arrête quelques instants sur le « **fascinant WE des 20 et 21 octobre dernier** ». Sur le territoire des Usses et Rhône, **deux animations étaient proposées**. L'une à l'initiative de HRT (balade en car et découverte à pied des vignobles de Seyssel et Frangy – une vingtaine de participants). L'autre à l'initiative des viticulteurs de Seyssel et Frangy (Organisation d'un repas gastronomique avec dégustation de vins des 2 vignobles à la salle des fêtes de Corbonod). **Cette dernière animation a dû être annulée par manque de participants. Une réunion de bilan a eu lieu afin de mieux comprendre les raisons de cet échec.**

**L'année prochaine, HRT proposera probablement un « repas de l'amitié et marché du terroir » dans la cours du château de Clermont, avec animation musicale, et bien sûr, dégustation et vente de vin de Seyssel et Frangy.**

Concernant les visites guidées, Jacques DOHEN précise que sur Seyssel, elles sont directement organisées par HRT qui recrute pour l'occasion un guide du patrimoine des Pays de Savoie. Sur Chaumont, les visites guidées se font sur réservation avec des guides liées à l'association Ké'Viva. Il serait possible de former la guide intervenant sur Seyssel, de manière à la faire intervenir aussi sur Chaumont, mais cela ne peut se faire qu'en accord avec les guides intervenant déjà sur le site.

**Sur-Lyand :**

Joseph TRAVAIL fait ensuite part de la signature prochaine des conventions de passage avec la SICA d'Alpage de Sur-Lyand. La signature de ces conventions permettra de mettre en place, dès l'été prochain, les itinéraires de randonnée du plateau (Croix Famban, Les platières, Descente VTT de Sur-Lyand à la base nautique Aqualoisirs), le parcours d'interprétation et les parcours de courses d'orientation.

Le parking de Sur-Lyand a été remodelé cet automne de manière à mieux accueillir les visiteurs et les groupes en autocar. Il ne sera pas goudronné avant l'hiver et restera en tout venant. Un sens unique de circulation sera mis en place prochainement. Un chemin d'accès a été créé entre le parking inferieur (le long de la route) et le parking supérieur. L'installation d'un escalier métallique dans le talus situé sous les toilettes sèches est prévu pour 2020.

**Déplacement du Bureau d'Information Touristique de Frangy :**

Le dernier point abordé concerne le déplacement du Bureau d'Information Touristique (BIT) de Frangy vers un lieu plus approprié. En effet, l'emplacement actuel ne semble pas pertinent car peu visible depuis la route.

Le projet de rassemblement du Musée de la Vache et de l'Office de Tourisme a été un temps évoqué. Ce site est relativement excentré du centre-ville. Cette hypothèse a pour l'instant a été abandonnée.

Nous avons aussi évoqué lors d'une précédente réunion, le déplacement du BIT de Frangy sur la zone d'activité de Musièges à proximité des « Fermiers savoyards ». Ce site a l'avantage d'être sur l'axe de circulation reliant la sortie d'autoroute d'Eloise, Annecy et les stations des Aravis. Il passe beaucoup de monde à proximité lors des départs en vacances. De nombreux autocars font aussi haltes à la boulangerie située à proximité des « Fermiers savoyards ». Par contre, ce site ne se situe pas sur les sentiers de Saint Jacques de Compostelle alors que les pèlerins représentent actuellement l'essentiel de la fréquentation touristique du BIT de Frangy au printemps et à l'automne.

La dernière piste envisagée est la mise à disposition d'un local par la mairie de Frangy sur la rue Principale, mais ceci ne pourra se faire qu'une fois le projet de requalification du bourg terminé.

**En attendant, le BIT de Frangy restera dans ces locaux actuels, et il conviendra donc de se rapprocher de la commune de Frangy pour renforcer la signalétique directionnelle.**

## Etat de consommation des crédits au 6 novembre 2018

Jacques DOHEN présente ensuite « l'état de consommation des crédits au 6 novembre 2018 » (cf. tableaux en fonctionnement et en investissement ci-annexé).

On peut constater des charges de personnels plus importantes que prévues sur l'exercice en 2018. Ceci est notamment dû aux volumes de travail supplémentaires réalisés par les personnels recrutés en droit privé par HRT (comme les maitres-nageurs sur la base nautique Aqualoisirs) ou mis à disposition (comme les dameurs sur le domaine nordique de Sur-Lyand/Grand-Colombier). En effet, les saisons d'hiver et d'été 2018, ont été particulièrement bonne (en terme de fréquentation notamment), mais ceci a inévitablement engendré des charges supplémentaires (cf. diapositives IV et suivantes du rapport d'activité 2018).

Selon les prévisions établis par Jacques DOHEN, il y aurait au terme de l'exercice 2018, un déficit de fonctionnement de – 2 055.74 € et un excédent en investissement de 2 268.05 €.

## Proposition d'actions pour 2019

Jacques DOHEN présente ensuite les « propositions d'actions pour 2019 » (voir document présenté en annexe).

Ces propositions d'actions sont présentées selon les Axes et Actions définis dans le « schéma de développement touristique » établis par les étudiants en Master II fin 2016, et réorganisés par Lucian CONSTANTIN dans le cadre de son stage de fin d'étude. Cette présentation par Axes et actions ne devrait plus évoluer, et servira donc de base au bilan d'activité 2019.

**Rappel des différents axes :**

**Axe 1 :** Gouvernance du développement touristique et développement des partenariats
**Axe 2 :** Développer culture et politique d'accueil
**Axe 3 :** Développement et gestion des infrastructures touristiques
**Axe 4 :** Créer une identité touristique partagée et facilité la lisibilité du territoire
**Axe 5 :** Augmenter la capacité d'hébergement et de restauration
**Axe 6 :** Améliorer la mise en marché de l'offre touristique du territoire afin d'accroitre les retombées économiques

Les nouveaux projets proposés en 2019 sont chiffrés dans ce document. Les coûts de ses projets se retrouveront donc dans le budget Prévisionnel 2019 présenté par la suite.

## Réunion du Lundi 12 novembre 2018

Gilles PILLOUX introduit la réunion, puis procède à l'appel des différents membres du Comité de Direction de Haut-Rhône Tourisme. Il précise que cette nouvelle réunion du CODIR de Haut-Rhône Tourisme fait suite à la réunion du 6 novembre 2018 durant laquelle nous n'avons pas eu le temps d'aborder la proposition budgétaire pour l'année 2019.

## Présentation du budget Prévisionnel 2019 (voir documents en annexe)

Gilles PILLOUX rappelle qu'il y avait un excédent de plus de 104 000 € en fonctionnement à la fin de l'exercice 2017, alors que, selon les prévisions présentées par Jacques DOHEN lors de la dernière réunion, l'exercice 2018 devrait se terminer avec un déficit de fonctionnement de – 2 055.74 € et un excédent en investissement de 2 268.05 €.

Le budget prévisionnel de Haut-Rhône Tourisme était en 2018 d'environ 636 000 €. Le résultat de l'exercice (cf. paragraphe ci-dessus) montre que les prévisions de ce 1er exercice complet de Haut-Rhône Tourisme étaient relativement justes.

Les projets présentés par Jacques DOHEN dans « les perspectives 2019 » permettront uniquement de consolider ce qui a été construit en 2018. Aussi, il sera difficile de proposer un budget prévisionnel 2019 inférieur au budget 2018. Par conséquent, étant donné qu'il n'y aura pas d'excédent de fonctionnement cette année, la subvention d'équilibre demandée à la CCUR sera inévitablement plus importante.

Gilles PILLOUX rappelle aussi que les investissements touristiques structurants ne sont pas de la responsabilité de Haut-Rhône Tourisme, même si ces derniers seront inscrits dans le schéma de développement touristique du territoire. A terme, il faudra donc soumettre directement ces projets aux instances de décision de la CCUR.

Jacques DOHEN présente ensuite, chapitre par chapitre, les différentes dépenses envisagées par Haut-Rhône Tourisme en 2019. Pour établir ce budget, il précise qu'il est parti sur ce qui a été réalisé en 2018 (notamment concernant la gestion des infrastructures). Il a retiré les projets réalisés (tel que le site internet) et réintégré les projets proposés dans les « perspectives d'actions 2019 ».

Deux articles font débats sur la section fonctionnement, celui concernant la communication (6236 – catalogues et imprimés) et celui sur le personnel (64 – charge de personnel).

Concernant la communication, et après discussion, il est décidé de diminuer cette article de 9 000 €. Aussi, il conviendra de refaire des devis afin de faire baisser le cout de la communication « print », voire de limiter le nombre d'exemplaires imprimé (topo guide de randonnée et documentation touristique).

Concernant l'augmentation des charges de personnels constatés sur le budget prévisionnel 2019, Jacques DOHEN rappelle les propositions qui ont été présentées dans les « perspectives d'actions 2019 » (notamment la mise en place d'un système d'astreinte à Sur-Lyand l'hiver et les samedis en basse saison sur la Maison du Haut-Rhône). Il se doit aussi d'appliquer la réglementation du travail et la convention collective des Offices de Tourisme, et donc de rémunérer comme il se doit les personnels de Haut-Rhône Tourisme les dimanches et jours fériés. Il justifie aussi les augmentations de salaire proposées pour Maud IDZIAK (application du montant de rémunération qui lui avait été promis lors de son recrutement hors prime) et Christelle PERROUX (évolution de l'organigramme et positionnement en tant qu'adjointe de direction). Après discussion, l'article 64 est validé sur les bases proposées (8 pours, 2 contres, 3 abstentions)

**On procède ensuite au vote concernant l'ensemble des discussions relatives au débat d'orientation budgétaire 2019.**

**Délibération concernant la**
**Proposition budgétaire 2019 de Haut-Rhône Tourisme**

Nombre de Membres :
En exercice : 19

Présents : 12
Pouvoirs : 0

Votants : 12
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 1

**N° CD 16/2018**

L'an deux mil dix-huit, le douze novembre à dix-neuf heures, le Comité de Direction dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie de Seyssel Haute-Savoie, sous la présidence de Monsieur Gilles PILLOUX

**Date de convocation** : 7 novembre 2018

**Présents :**
Michel BOTTERI, Mylène DUCLOS, Philippe JACQUESSON, Paulette LE NORMAND, Jean-Yves MACHARD, Gilles PILLOUX, Serge ROUX, Joseph TRAVAIL, Carole NICOD, Daniel MUTIN, Yann PECCOUD, Christophe BELLEMIN,

**Absents excusés :**

**Pouvoir :**

Mme Paulette LENORMAND a été nommée secrétaire de Séance

Après présentation par Jacques DOHEN, Directeur Haut-Rhône Tourisme, du « Rapport d'activités 2018 », de « l'état de consommation des crédits au 06 novembre 2018 », des « propositions d'actions pour 2019 », Monsieur le Président présente aux membres du Comité de Direction de l'EPIC une proposition budgétaire pour l'année 2019.

La proposition budgétaire ci-dessous est présentée par chapitre. La proposition détaillée est annexée à la présente délibération.

| FONCTIONNEMENT | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| DEPENSES | | | RECETTES | | |
| chap. | Intitulé | Budgétisé | chap. | Intitulé | Budgétisé |
| 011 | Charges à caractère générale | 228 700,00 | 002 | Excèdent reporté | -2 055,74 |
| 012 | Charges de personnel | 354 100,00 | 70 | Ventes des produits | 56 000,00 |
| 14 | Atténuations de charges | 0,00 | 71 | variations des stocks | 0,00 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 5 000,00 | 72 | production immobilisé | 0,00 |
| 66 | Charges financières | 0,00 | 74 | Subvention CCUR | 548 919,69 |
| 67 | Charges exceptionnelles | 1 600,00 | 74 | Subvention (autres collectivités) | 15 868,00 |
| 68 | Dotations aux amortissements | 0,00 | 75 | Autres produits de gestion courante | 18 400,00 |
| 69 | Impôts sur les bénéfices | 0,00 | 76 | Produits financiers | 0,00 |
| 042 | Dotation aux amortissement | 0,00 | 77 | Produits exceptionnels | 0,00 |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 47 731,95 | 78 | reprise sur amortissement | 0,00 |
| | | | 79 | Transfert de charges | 0,00 |
| | **Total Dépenses de fonctionnement** | **637 131,95** | | **Total Recettes de Fonctionnement** | **637 131,95** |

| INVESTISSEMENT | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| DEPENSES | | | RECETTES | | |
| chap. | Intitulé | Budgétisé | chap. | Intitulé | Budgétisé |
| 20 | immobilisations incorporelles | 29 000,00 | 021 | virement de la section de fonctionnement | 47 731,95 |
| 21 | immobilisations corporelles | 19 000,00 | 1068 | Autres réserves (affectation du résultat 2018) | 2 268,05 |
| 22 | immobilisation reçues en affectation ou en concession | 2 000,00 | | | |
| **Total dépenses investissement** | | **50 000,00** | **Total recette d'investissement** | | **50 000,00** |

Le Compte rendu ci-annexé, reprend l'essentiel des remarques émissent par le Comité de Direction. Est-joint à ce compte rendu :

- Le rapport d'activité 2018
- L'état de consommation des crédits au 6 novembre 2018 faisant ressortir un résultat d'exercice en fonctionnement déficitaire de 2 055.74 € et un résultat d'exercice en investissement excédentaire de 2 268.05 €
- Les propositions d'actions de l'EPIC pour l'année 2019
- Une proposition budgétaire détaillée pour l'année 2019

Comme le prévoit le code du tourisme, cette proposition budgétaire doit être soumise aux instances de la Communauté de Communes Usses et Rhône. Si le Conseil Communautaire, saisi à fin d'approbation, n'a pas fait connaitre sa décision dans un délai de trente jours, le budget est considéré comme approuvé.

Aussi, après en avoir délibéré, le Comité de Direction :

- DONNE acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2019
- VALIDE le rapport d'activité 2018, l'état de consommation des crédits au 6 novembre 2018, les propositions d'actions 2019 et la proposition budgétaire qui en découle.
- DEMANDE au Président, de transmettre ces différents documents et cette proposition budgétaire aux instances de la Communauté de Communes Usses et Rhône.

## Questions diverses

Gilles PILLOUX revient sur le débat qui s'est engagé lors de la dernière réunion concernant les erreurs relevées dans le « guide touristique » qui vient d'être édité. Après avoir fait le point avec Christelle PERROUX, il s'avère que les informations présentés dans les dernières pages ont été récupérées sur les sites internet des communes, de la CCUR et sur les pages jaunes. Florence CROCHET aurait été sollicité en amont, mais pas pour la relecture finale du document. La photothèque de Haut-Rhône tourisme est en cours de réalisation, et nous ne possédons pas pour l'instant de photos de Usses libre de droit de suffisamment bonne qualité.

Aussi, pour éviter ce type d'erreurs lors des prochaines publications de Haut-Rhône Tourisme, il est proposé d'instituer un « Comité de relecture » dont les membres devront être représentatif de l'ensemble du territoire. Ce comité de relecture devra aussi faire des propositions au CODIR concernant les rubriques et informations à développer, certaines relevant peut-être plus des communes ou de la CCUR.

**Gilles PILLOUX,**
Le Président

USSES ET RHONE EPIC TOURISME